

date

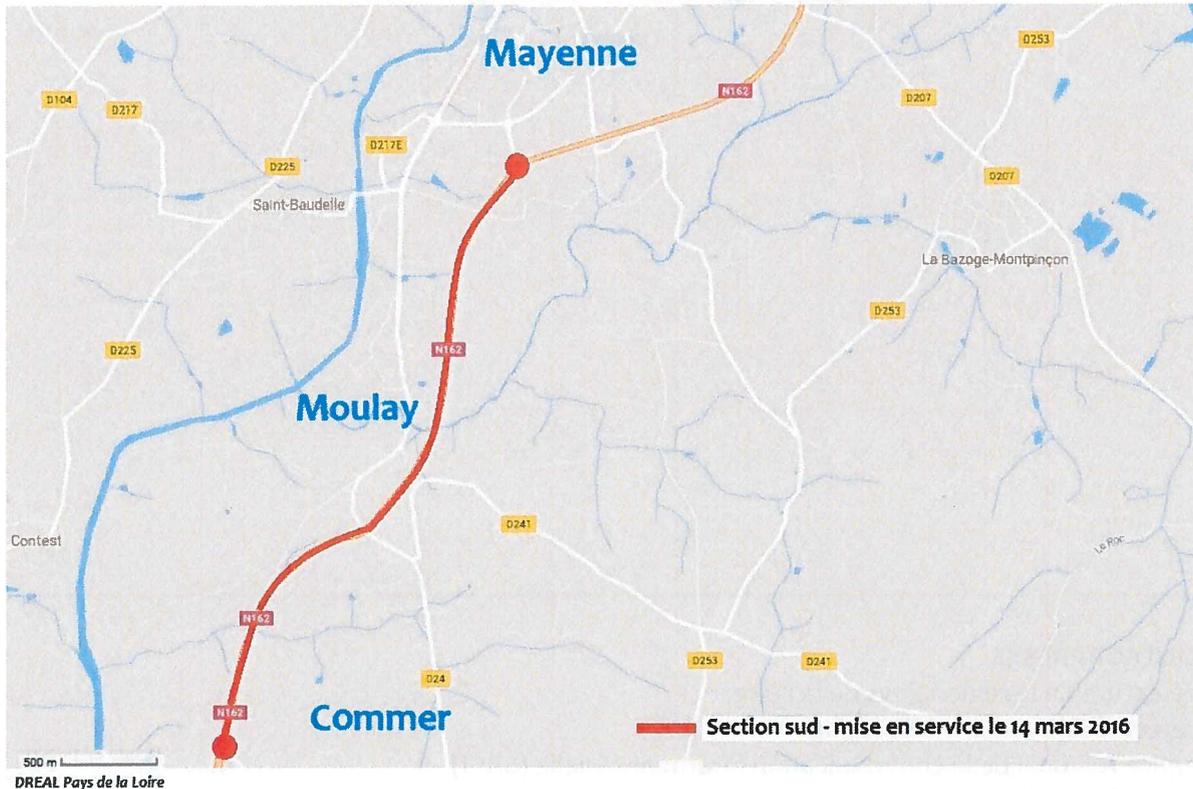
Communiqué de presse

Enquête de satisfaction suite à la mise en service de la déviation de Moulay-Mayenne – Section Sud du 1er au 28 février 2017

La section Sud de la déviation de Moulay-Mayenne a été mise en service le 14 mars 2016. Longue de 4,6 km, cette section Sud s'étend de l'ex-RD509 à Commer à la section centrale de la déviation mise en service en 2008 (plan ci-dessous).

Suite à cette mise en service, la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire réalise **une enquête de satisfaction du 1^{er} février au 28 février 2017**. Les usagers et les riverains de la déviation, les habitants de Moulay et Mayenne et toute personne concernée par la déviation sont invités à compléter un questionnaire mis en ligne sur le [site Internet de la DREAL Pays de la Loire](#) à la rubrique « **Actualité** » de la page d'accueil.

RN162 Déviation de Moulay - Mayenne

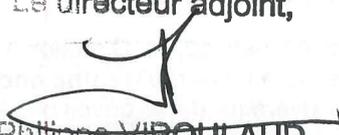


La déviation de Moulay-Mayenne vise à libérer les communes de Moulay et Mayenne du trafic de transit et à offrir aux usagers un itinéraire plus rapide, confortable et sécurisé. Ses objectifs principaux sont les suivants :

- Améliorer la sécurité des usagers et des riverains, notamment dans la traversée des agglomérations de Moulay et Mayenne ;
- Améliorer la qualité de vie des riverains de l'ancienne RN 162 ;
- Fluidifier la circulation pour optimiser les temps de parcours.

L'enquête permettra de s'assurer de l'atteinte de ces objectifs.

Enquête de satisfaction
www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

OK
Le directeur adjoint,

Philippe VIROULAUD

CONTACT PRESSE

Préfecture de la région Pays de la Loire,

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr